

POUR VOUS  
LE DÉPARTEMENT AGIT !



SAÔNE  
& LOIRE  
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

**« REBONDIR SURMONTER ACCÉDER »**  
SIGNATURE DES PREMIERS  
CONTRATS DE COOPÉRATION  
AVEC LES EPCI

MÂCON LE 9 NOVEMBRE 2022

# « **REBONDIR SURMONTER ACCÉDER** »

## SIGNATURE DES PREMIERS CONTRATS DE COOPÉRATION AVEC LES EPCI

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire et Christine Robin, vice-présidente chargée de l'insertion sociale et professionnelle, signent ce mercredi 9 novembre 2022 les premiers contrats de coopération avec les collectivités locales qui doivent permettre, à terme, à 1 000 bénéficiaires de remettre un pied dans la vie active.

Dans le cadre de sa stratégie départementale en faveur des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), le Département de Saône-et-Loire doit pouvoir s'appuyer sur les collectivités locales. Après les nombreuses rencontres engagées sur le terrain lors du premier semestre 2022, l'heure est à l'officialisation des engagements. Ce mercredi, le président Accary et sa vice-présidente Christine Robin signent avec quatre présidents du secteur Mâconnais-Clunisois-Tournugeois ces conventions qui engagent ces collectivités à apporter des solutions à ce qui empêche les bénéficiaires du RSA de reprendre une activité professionnelle.

Pour rappel, le dispositif « **RSA... ou comment Rebondir en Surmontant les obstacles ou les freins pour Accéder à l'emploi** » a été voté à l'Assemblée départementale de décembre 2021 dans un double objectif : permettre aux bénéficiaires du RSA un retour à la vie active et répondre aux besoins des entreprises locales.

D'un côté, 70% des bénéficiaires sont concernés par le retour à l'emploi mais les difficultés persistent : problématiques pour se déplacer (pas de permis ou

de voiture), de contraintes familiales (garde d'enfants, familles monoparentales), de logement, de difficultés financières, d'absence ou de méconnaissance des outils numériques qui les privent de certains services publics et de formations.

De l'autre, le Département veut saisir l'opportunité de la reprise économique (plus de 13% du chiffre d'affaires des entreprises de Saône-et-Loire) pour favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA en s'appuyant sur les entreprises qui recrutent et en ciblant des métiers qui ne nécessitent pas un parcours de formation très long.

Afin de trouver des solutions rapides à la fois pour les BRSA et les entreprises, le Département de Saône-et-Loire a choisi de s'associer aux collectivités locales (communes, communautés de communes et d'agglomération, syndicats intercommunaux), acteurs essentiels de proximité qui ont une meilleure connaissance des enjeux et des partenaires locaux.

➔ **Coût global des deux ans de projet : 2,5 M€**

**Un contrat de coopération** pour permettre un accompagnement dans la durée afin de vraiment relancer les bénéficiaires du RSA dans la vie active est signé ce jour entre le Département de Saône-et-Loire et

- ➔ Jean-Patrick Courtois  
Président de Mâconnais, Beaujolais Agglomération
- ➔ Jean-Luc Delpeuch  
Président de la communauté de communes du Clunisois
- ➔ Rémy Martinot  
Président de la communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais
- ➔ Christophe Ravot  
Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois

**CES CONTRATS DE COOPÉRATION ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LES COLLECTIVITÉS DE SAÔNE-ET-LOIRE DOIVENT PERMETTRE À 1 000 BÉNÉFICIAIRES DE REMETTRE UN PIED DANS LA VIE ACTIVE, SOIT 10% D'ENTRE EUX DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE.**

## LES ACTIONS DU PROJET DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2022

### Une équipe dédiée a été recrutée

- ➔ 1 responsable technique emploi
- ➔ 11 conseillers emploi
- ➔ 3 chargés de repérage des publics à accompagner

Le personnel de cette équipe est financé à 100% par les fonds du programme REACT-EU pour lequel le Département de Saône-et-Loire a été retenu dans le cadre d'un appel à projets.

### La construction de la coopération entre le Département de Saône-et-Loire et les EPCI

Afin de présenter le projet départemental et dessiner les futurs contrats de coopération, les 19 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ont été démarchés dans le but de définir précisément les besoins des bénéficiaires et les réponses possibles pour les EPCI.

### Les grands principes des contrats de coopération

Les contrats sont conclus pour une durée de 2 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2023.

Les EPCI s'engagent à mettre en place ou développer des actions pour répondre aux besoins dans le cadre de l'accompagnement des BRSA.

Le Département de Saône-et-Loire prendra en charge les dépenses induites par la mise en œuvre de ces actions sur la base d'une enveloppe de 1 M€. L'EPCI désignera des interlocuteurs locaux qui seront en relation avec les conseillers emploi de l'équipe départementale, en fonction des thématiques (mobilité, logement, garde d'enfant, fracture numérique, formation).

**10 550**

bénéficiaires du RSA  
en 2021

**6 785**

bénéficiaires  
sont orientés pour  
un retour  
à l'emploi

**64 M€/AN**

pour le Département



## UNE SOLUTION DE PROXIMITÉ

Pendant le mois de février, le Département propose des rencontres dans chacun des six bassins de vie, organisées dans le cadre du déploiement de l'action « Rebondir, Surmonter, Accéder...à l'emploi ». Ces temps d'échanges avec les élus et les acteurs locaux permettront de cibler les structures et organismes en mesure de satisfaire les bénéficiaires du RSA qui retrouveront un travail.

Dans le Mâconnais le dispositif s'appuie sur le service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) pour effectuer un projet concret d'accompagnement personnalisé au plus près des bénéficiaires du RSA de ce territoire.

Sur 2 207 BRSA dans le Mâconnais, 1 314 sont concernés par cette nouvelle mesure 76% d'entre eux ont entre 25 et 49 ans. Concernant l'emploi, 7 380 offres sont à pourvoir dont 50% dans les secteurs de l'industrie agroalimentaire et de l'agriculture.

### Des solutions existantes...

- ➔ **Une plateforme mobilité** : Aile Sud Bourgogne (location de voiture, solution de transport collectif, deux-roues...)
- ➔ **Des solutions pour la garde d'enfants** : multi-accueil, microcrèche, halte-garderie, crèche familiale  
Des lieux de ressources numériques : Centre social Bulle de vie à La-Chapelle-de-Guinchay ; mairie de Saint-Véran ; Comité A.M.I 71 ; centre social Les Blanchettes à Mâcon ; Aile Sud Bourgogne ; France services à Cluny ; mairie de Massilly ; France Services à Salornaysur-Guye ; mairie de Salornay-sur-Guye ; PETR Mâconnais Sud Bourgogne ; mairie de Prissé ; mairie de Bussières ; Écogit'Actions ; bibliothèque municipale d'Igé
- ➔ **Une offre de logement détendue** (communes non soumises à l'encadrement des loyers)

### QUELQUES DONNÉES EN 2021 POUR LE TERRITOIRE MÂCONNAIS

- 2 207 bénéficiaires du RSA
- 1 314 personnes concernées par le dispositif d'accompagnement
- 76 % des BRSA ont entre 25 et 49 ans
- 39 % ont un niveau BAC et supérieur
- 51 % sont des hommes
- 33 % sont des personnes seules sans enfant
- 24 % sont des mères isolées avec enfant

Dans le Mâconnais, les métiers en tension touchent les secteurs du BTP (ouvrier des travaux publics), de la maintenance (technicien et agent de maîtrise), les maraichers et les horticulteurs.



**CONTACT PRESSE**  
**DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE**  
Edwige Labruyère  
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126  
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78  
e.labruyere@saoneetloire71.fr